

## EXTRAIT du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du jeudi 9 septembre 2021

---

Convocation du 2 septembre 2021

**Présents** : Jean-Noël BLANC, Sonia BRETON, Sandrine CHAUVEL, Claire DANJEAN, Natacha GRAPPE-ROLLAND, Claude GRENIER, Gérard JANODET, Colette LOMBARD, Christian MOREL, Dominique PERRIN, Olivier PERRIN, Thibaut REVELUT, Pierre VIALAIT, David VULIN, Bénédicte PITHIOUX

Sous la présidence de Gérard JANODET, maire

Après lecture, le compte-rendu de la séance précédente du jeudi 15 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

### **Changement de la chaudière de l'école** : rapporteur Colette LOMBARD

Planning :

COMTET-PIN mardi 14/09 : silo, installation chaufferie

PONCIN début semaine prochaine : placos, joints chaufferie

Dysfonctionnement de la Pompe à Chaleur. M. Dumortier est intervenu.

Le logement sur la cantine est alimenté par la chaudière de l'école : pose d'un radiateur électrique d'appoint dans l'attente de la mise en service de la chaudière à granulés.

Le maire précise que les travaux devront être terminés rapidement, l'automne arrivant à grands pas.

### **Isolation de la caserne/partie garages** : rapporteur Colette LOMBARD

L'entreprise MOIRAUD NEVEU a débuté les travaux d'isolation extérieure des murs le 1<sup>er</sup> septembre. Les faces Nord et Ouest sont terminées. Les échafaudages sont déposés.

La face Sud sera terminée vendredi 10/09.

Chiffrage à demander pour tôle laquée à poser derrière l'armoire NRO (sur face Sud) pour protéger le polystyrène.

Isolation intérieure (plafond) terminée. Les employés communaux ont repositionné l'éclairage au plafond.

A poser : panneau extérieur SAPEURS-POMPIERS

Maintenant que les travaux se finalisent, le Maire précise qu'il peut être envisagé une inauguration pour l'ensemble du tènement.

### **Bâtiment Epicerie - Infiltrations d'eau**

Colette LOMBARD rencontrera Christophe BRISE de Dommartin, maître d'œuvre de l'opération initiale, pour trouver d'où vient le problème.

Concernant la sortie extérieure de la climatisation, Johan, employé communal, posera une grille pour interdire l'accès aux petits animaux.

### **Aménagement de sécurité - entrée ouest de l'agglomération** : rapporteur Jean-Noël BLANC

Radar pédagogique : installation fin septembre/début octobre

Etude de faisabilité présentée par l'agence départementale d'Ingénierie le jeudi 9/09 à 9 h en mairie

3 hypothèses sont envisagées. Il s'agit d'un 1<sup>er</sup> jet. D'autres réunions suivront avant validation d'un projet et demandes de subventions.

### **Agglo-Programme de voirie 2021** : rapporteur Jean-Noël BLANC

Signalisation horizontale : marquage parking voirie accès pompiers, devant l'école, lotissement de la Croix Perron. Intervention de l'entreprise le 7/09

Non réalisés : bande de guidage pour accessibilité à la salle du catéchisme, interdiction de stationner devant la caserne des pompiers, place publique.

Crédits restants CA3B : 3 800 € TTC au titre des fournitures, 4 000 € TTC au titre de l'investissement.

Travaux à valider :

- Bordurage vers l'atelier communal route du Souget/rue de l'Eglise
- Poutre vibratoire route des Greffets/RD52
- Pose de 2 grilles route de la Vieillère Haute devant n° 187 (maison CHAIX) pour résorber le problème de stagnation d'eau sur la voie.

**Place publique – Réfection de la couche de roulement** : rapporteur Jean-Noël BLANC

Par l'entreprise BONNEFOY. Intervention fin septembre/début octobre

En accord avec Mme CATUTEL (PROXI) : Afin de ne pas trop perturber l'activité de l'épicerie, les travaux se dérouleront le vendredi (raboitage) pour se terminer le lundi (pose de l'enrobé), jour de fermeture du commerce.

Prévenir les riverains, le pizzaiolo, la population. Un arrêté de circulation sera pris en conséquence.

**Ecole – Visite post rentrée par les élus mardi 21/09 à 10 h.** RV devant l'école de Beaupont pour visite école et cantine puis Domsure.

La commission scolaire, les présidentes de la cantine, les enseignantes et la cantinière seront informées ainsi que le Maire de Pirajoux.

Accueil d'une nouvelle enseignante : Nelly DUVERNAY

Nettoyage des vitres école/cantine le 31/08 par CARRARD Services de Bourg en Bresse pour 540 € TTC

Le Maire relate la réunion de pré-rentree du 26/08 (Maire – Claire Danjean, adjointe aux affaires scolaires – surveillantes récré/cantine – Présidente cantine et cantinière) pour le fonctionnement interne lié aux contraintes COVID. Il est décidé la présence d'une surveillante à la cantine, une surveillante pour les 2 groupes à l'extérieur. Etudier la présence d'une 3<sup>ème</sup> surveillance lorsque les mauvaises conditions climatiques nécessiteront de s'installer dans les salles de classe.

Présence des barrières dans la cour pour délimiter les groupes : celles-ci pourront-elles être enlevées pendant les vacances de la Toussaint ?

**Ecole – Création d'un 3<sup>ème</sup> poste de surveillance du 4/10 au 24/10/2021** – Délibération DEL20210909005

Selon les directives de l'Education Nationale liées au COVID19, les élèves doivent être séparés pendant la pause méridienne. Avec l'arrivée des mauvais jours, les enfants devront s'installer dans les salles de classe. De fait, il est nécessaire de créer un 3<sup>ème</sup> poste de surveillance temporairement.

La situation sera examinée à nouveau après les vacances scolaires de la Toussaint.

L'Assemblée émet un avis favorable.

**Demande de participation financière aux charges scolaires de l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)** – Délibération DEL20210909001

Par courrier du 12/07, la mairie de La Tour du Pin (Isère) sollicite la commune pour la participation financière de 1 098.06 € au titre des frais de fonctionnement pour la scolarité d'un élève domicilié sur la commune pour l'année scolaire 2020-2021.

Après discussion, l'Assemblée décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

**Décisions budgétaires – Admission en non-valeur** – Délibération DEL20210909002

Bernard DORNAUD, alors domicilié à « Bévey », reste redevable depuis 2016 du montant de la location du pré cadastré ZS n° 73 pour 176.18 €.

Le Maire rappelle que cette entreprise a fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire (jugement du 3/10/2016) paru au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) le 20/10/2016.

La commune, conformément à la législation en vigueur, a produit les créances restant dues par l'entreprise.

Un jugement de clôture pour insuffisance d'actif daté du 10/05/2021 clôture la procédure. Le recouvrement de la créance est irrémédiablement compromis.

Le conseil municipal ACCEPTE cette créance en non-valeur, PRECISE que les crédits seront inscrits au compte 6542 « créances éteintes » du budget communal.

**Décisions budgétaires – Décision modificative n° 2021-04** – DEL20210909003

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre en compte l'admission en non-valeur suite à clôture pour insuffisance d'actif de la somme de 176.18 € correspondant à la location de terrain ZS n° 73 de 2016 de M. Bernard DORNAUD, le budget communal est modifié comme suit :

DF 022 Dépenses imprévues de fonctionnement :	- 200.00 €
DF 6542 Créances éteintes :	+ 200.00 €

**Décisions budgétaires – Décision modificative n° 2021-05** – DEL20210909006

CONSIDERANT que sur l'exercice 2020, le taille haie a été imputé au compte 2183 au lieu du compte 21578, il y a lieu de prévoir les crédits suivants suite à l'annulation du mandat sur l'exercice 2020 :

DI 21578-244 Autre matériel et outillage de voirie :	619.00 € +
DI 2111-264 Terrains : achats et aménagements :	619.00 € -

**Personnel territorial – Modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> septembre 2021** – Délibération DEL20210909004

Concerne l'emploi d'agent de service dans les bâtiments communaux et la surveillance du restaurant scolaire (18/35èmes par semaine).

VU la délibération n° DEL20210715005 du 15/07/2021 ;

Vu la nouvelle fiche de poste établie le 19/08/2021 qui actualise l'ensemble des tâches à effectuer ;

Il convient de modifier le tableau des effectifs du personnel territorial au 1<sup>er</sup> octobre 2021 comme suit :

Emploi permanent à temps non complet

Agent de service dans les bâtiments communaux et la surveillance du restaurant scolaire : 18h40mn /35èmes annualisés (au lieu de 18h/35èmes).

Avis favorable de l'Assemblée.

**Grand Bourg Agglomération – Environnement – Stockage et broyage de déchets verts** –

Rapporteur Colette LOMBARD

Les déchets verts de la déchetterie de Pirajoux sont orientés sur la Tienne. Trop de déchets verts à la Tienne, ouverture à Péronnas.

La commission a travaillé sur l'éventualité d'un site sur chaque commune destiné à recevoir les déchets verts.

De nombreuses interrogations : A-t-on un site sur la commune d'une surface en 150 à 200 m<sup>2</sup>, accessible (gravier), pas à la vue de tout un chacun, pas trop isolé cependant pour ne pas avoir trop de détritiques autres ? Comment quantifier le volume ? Mobiliser régulièrement l'employé communal pour pousser les tas...

Après discussion, l'Assemblée n'est pas favorable à la création d'un site sur le territoire communal. L'idéal serait d'intégrer ce type de structure à la déchetterie mais chacun est conscient qu'un agrandissement est compliqué.

**Grand Bourg Agglomération – Gestion des déchets – Instauration de la Redevance Spéciale d'Administration** –

Rapporteur Colette LOMBARD

La délibération du conseil de communauté de l'Agglo du 22/03/2021 ainsi que celle du bureau du 24/6/2021 a été transmise à l'Assemblée avant la réunion.

La commune a été invitée à faire part de ses besoins en conteneurs (localisation/gabarit/fréquence de collecte). La taxation se fera en fonction du gabarit des conteneurs et de la fréquence des collectes.

Cimetière : 14 collectes

Ecole : uniquement pour la période scolaire

Espace des sociétés : 15 manifestations environ dont 2 plus importantes. On a 6 conteneurs en stock.

**Grand Bourg Agglomération – Assainissement collectif** –

Le courrier de Grand Bourg du 30/07/2021 a été transmis à l'Assemblée avant la réunion.

Par délibération du 19/07/2021, le conseil communautaire a adopté :

- La convergence tarifaire au sein de GBA sur une durée de 15 ans,
- Une revalorisation régulière au cours de la période 2021–2026, à hauteur de 2.5 % du prix moyen pondéré de la facture type 100 m<sup>3</sup>.

**Grand Bourg Agglomération – Commission Locales des Charges Transférées (CLECT)**–

Jean-Noël BLANC dresse le compte-rendu de la réunion de ce jour en visioconférence.

Walter MARTIN, vice-président aux Finances, est président de la commission.

A l'ordre du jour : versements des subventions aux clubs de haut niveau, restitution des locaux du conservatoire de musique dès achèvement des travaux sur le Carré Amiot (prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2022), ajustement des modalités d'attribution du fonds de solidarité communautaire afin d'atténuer les conséquences des variations de population autour des 1 000 habitants.

**Locations communales – COVID – PASS sanitaire** –

A chaque location communale, il sera désigné un référent COVID qui aura en charge de recueillir les PASS sanitaires des invités ou tests PCR valides.

**Terrain multi-sports**– Rapporteurs Sonia Breton et Claire Danjean

Localisation : la moitié du terrain de basket

Contact pris avec Cormoz qui vient d'en réaliser un.

Souhait de la création d'un groupe de travail au sein du conseil municipal

**Site internet** – Rapporteur Claire Danjean

Les idées nouvelles seront présentées au prochain conseil municipal

Revoir ensuite Robin FRERE sur les options intéressantes pour chiffrage avant décision

**Elections présidentielles** : 10 et 24 avril 2022

**Elections législatives** : 12 et 19 juin 2022

**Comité de fleurissement** :

- Comité départemental : le jury a visité les réalisations le 17/8/2021. L'accent est mis sur le fleurissement raisonné : gestion de l'eau, plantes vivaces, fabrication de compost, etc. Classement non connu à ce jour.
- Association « route fleurie de la Haute Bresse » : passage le 5 août. Beaupont obtient une très belle 1<sup>ère</sup> place (34 communes concernées). Félicitations au président Aimé Moissonnier et toute son équipe.
- Redonner un cadre de verdure dans la cour de l'école avec la suppression de la mare : il peut être envisagé, en partenariat avec l'école, la création et l'entretien de petits bacs à agrémenter de fleurs, herbes aromatiques, légumes... A peaufiner.

**Enduro tracteurs tondeuses** par le comité des fêtes le samedi 18 en fin d'après-midi et dimanche 19 septembre

**Rando cycliste LA ROGER PINGEON** le dimanche 26 septembre avec repas à midi

**Prochaine séance du conseil municipal** : 14 octobre 2021 à 20 heures.

Puis 17 novembre et 16 décembre 2021

L'ordre du jour étant clos, le maire lève la séance à 22h30.